

Propriétaire de la marque	Stanley Black & Decker BELGIQUE
Campagne	DEWALT x McLaren Win Your Seat
Dates de la campagne	Achat du 03.06.2024 au 31.07.2024. Participez avant le 07.08.2024. Tirage au sort le 08.08.2024.
Mécanisme	ACTION SOUS CONDITIONS.
Marchés	BELGIQUE ET LUXEMBOURG
Détaillant	DEWALT DEALERS

Termes courts

Résidents Belgique et Luxembourg âgés de 18 ans et plus. Achat non requis. Pour avoir une chance de gagner une expérience de conduite DEWALT x McLaren à Silverstone, achetez un nouveau kit combo XR 18V (codes produit DCK - 2 outils ou plus) entre le 03.06.24 et le 31.07.24 et soumettez votre inscription sur [<https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition>] (le cas échéant) avant le 07.08.24. Une seule inscription par achat est autorisée. Chaque achat éligible doit figurer sur un reçu d'achat distinct et chaque reçu ne peut être soumis qu'une fois. Organisateur : Stanley Black & Decker Belgique.

Termes abrégés des réseaux sociaux

Résidents de la Belgique et Luxembourg, âgés de 18 ans et plus. Achat et reçu requis pour participer. Pour avoir une chance de gagner une expérience de conduite DEWALT x McLaren à Silverstone, achetez un nouveau kit combo XR 18V (codes produit DCK - 2 outils ou plus) entre le 03.06.24 et le 31.07.24 et soumettez votre inscription sur [<https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition>] avant le 07.08.24. Une seule inscription par achat est autorisée. Chaque achat éligible doit figurer sur un reçu d'achat distinct et chaque reçu ne peut être soumis qu'une fois. Les conditions s'appliquent, voir [<https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition>] Organisateur : Stanley Black & Decker Belgique.

Le formulaire d'inscription/le formulaire de participation sur le site web sera le suivant :

<https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition/>

Votre chance de gagner une expérience de conduite DEWALT x McLaren en 4 étapes faciles :

1. Rendez-vous sur la page de concours à [<https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition>]
2. Entrez vos coordonnées et téléchargez votre preuve d'achat
3. Lisez et acceptez les termes et conditions.
4. Cliquez sur Soumettre pour finaliser votre inscription.

L'achat est requis. Une preuve d'achat est requise. Les achats doivent être effectués entre le [03.06.24] et le [31.07.24] et les inscriptions soumises avant 23h59 le [07.08.24]. Une seule inscription par achat est autorisée. ["Une seule inscription par personne est autorisée." Un maximum de 1 prix par personne. Veuillez consulter les sections "Éligibilité et restrictions pour participer" et "Inscriptions et comment participer" des termes et conditions pour plus de détails. Vos coordonnées seront utilisées pour traiter et vérifier votre participation, et vos données seront détenues par des tiers aux fins de l'administration de cette promotion.

Une fois que vos coordonnées auront été reçues et que la preuve d'achat aura été vérifiée, vous serez inscrit(e) au tirage au sort à condition d'avoir soumis votre inscription avant la date limite de participation.

Obligatoire (l'utilisateur final doit cocher)

[checkbox] J'ai lu et j'accepte les termes et conditions et je confirme avoir 18 ans ou plus. Je comprends que l'organisateur a l'intention de publier ou de mettre à disposition le nom de famille et le comté des gagnants. Si je suis un gagnant, je comprends que je peux choisir si mes coordonnées doivent être publiées ou mises à disposition.

Optionnel (l'utilisateur final peut choisir s'il veut cocher ou non)

[checkbox] Je souhaiterais recevoir des promotions exclusives, des actualités et les dernières informations sur les produits de DEWALT par e-mail. Vos informations seront traitées conformément à la politique de

confidentialité. Vous pouvez vous désabonner des communications à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter [notre politique de confidentialité](#).

DEWALT X MCLAREN Win Your Seat

Termes et conditions

Promoteur: Stanley Black & Decker BELGIQUE

Éligibilité et restrictions pour participer

1. Cette expérience DEWALT x McLaren ("Promotion") est uniquement ouverte aux personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en Belgique ou Luxembourg, à l'exclusion des employés et de leur famille immédiate du promoteur, de ses filiales, d'autres sociétés du groupe, de ses agents ou de toute autre personne ayant un lien professionnel avec cette Promotion ("Participants"). Le promoteur se réserve le droit à tout moment d'exiger une preuve d'éligibilité sous une forme que le promoteur considère raisonnablement nécessaire.
2. La Promotion est soumise à ces termes et conditions, une copie desquels peut être trouvée sur <https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition>.
3. Achat requis : Pour être éligible à la Promotion, les Participants doivent acheter n'importe quel kit combo XR 18V DEWALT (codes produit DCK - 2 outils ou plus) ("Produit éligible") entre le 03.06.2024 et le 31.07.2024 ("Période d'achat"), un achat éligible ("Achat éligible").
4. L'inscription à la Promotion commence à 06h00:00 le 03.06.2024. Toutes les inscriptions doivent être soumises avant 23h59:59 le 31.07.2024 ("Date de clôture"). Les inscriptions pour les achats effectués avant le 03.06.2024 ou après le 31.07.2024 seront considérées comme invalides. Les inscriptions effectuées après la date de clôture sont automatiquement disqualifiées.
5. Toutes les inscriptions doivent inclure une copie de votre preuve d'achat pour l'achat éligible. Conservez votre preuve d'achat pour participer et réclamer votre prix si vous êtes un gagnant.
6. Les inscriptions pour les produits non éligibles ne seront pas considérées comme valides.
7. Une seule inscription par achat est autorisée. Une seule inscription par personne est autorisée. Chaque achat éligible doit figurer sur un reçu d'achat distinct et chaque reçu ne peut être soumis qu'une fois.
8. Les participants doivent soumettre toutes les inscriptions à la Promotion à titre personnel en leur nom propre. Les inscriptions soumises par l'intermédiaire de tiers ou en masse, ou générées automatiquement par ordinateur, sont interdites et le promoteur se réserve le droit de refuser d'attribuer un prix (défini ci-dessous) si le promoteur soupçonne raisonnablement qu'une inscription a été soumise par de tels moyens et/ou est illisible, contrefaite ou incomplète.

Inscriptions et comment participer

9. Rendez-vous sur <https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencompetition> pour participer. En participant à la Promotion, vous confirmez que vous êtes éligible pour le faire et pour réclamer un prix si vous êtes un gagnant (ou un remplaçant gagnant le cas échéant). Le promoteur peut vous demander de fournir une preuve que vous êtes éligible pour participer à la Promotion.
10. Pour soumettre une inscription, les Participants doivent : a) fournir leurs coordonnées ; b) télécharger la preuve d'achat de l'achat éligible ; et c) lire et accepter les présentes conditions générales.
11. Les Participants qui ont besoin d'aide pour leur inscription, qui ne peuvent pas télécharger leur preuve d'achat et/ou qui ne peuvent pas s'inscrire en ligne doivent envoyer un e-mail au Promoteur à dewaltpromotionsbnl@sbdinc.com au plus tard à 17h00 le jour de la clôture des inscriptions. Le Promoteur n'est pas responsable des inscriptions tardives, quelle qu'en soit la cause.
12. Une fois que vous avez soumis votre inscription conformément à ces termes et conditions, un message apparaîtra à l'écran vous informant que votre inscription a été soumise avec succès.
13. Seules les inscriptions qui respectent les conditions d'éligibilité et les restrictions pour participer énoncées ci-dessus seront considérées comme valides ("Inscriptions valides").
14. Le Promoteur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de toutes les inscriptions pour se protéger contre les inscriptions frauduleuses, invalides ou répétitives, notamment en demandant au Participant de prouver qu'il

n'a pas retourné l'achat éligible dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison. Pendant ce processus de vérification, les Participants peuvent être contactés pour fournir des preuves que le Participant n'a pas retourné l'achat éligible dans les 30 jours suivant l'achat pour un remboursement. Si le Participant a retourné l'achat éligible dans les 30 jours suivant l'achat dans de telles circonstances, le Participant peut perdre son inscription et/ou son prix s'il est un gagnant.

15. Le Promoteur n'accepte pas la responsabilité des défaillances d'équipement, des pannes techniques, des systèmes, des satellites, des serveurs, des réseaux, des défaillances de matériel informatique ou logiciel de quelque nature que ce soit, qui peuvent restreindre ou retarder l'inscription d'un Participant à la Promotion et n'accepte pas la preuve de transmission comme preuve de réception de l'inscription à la Promotion. Les inscriptions incomplètes ne seront pas traitées. Lorsque les inscriptions postales sont autorisées, les inscriptions postales perdues, égarées, endommagées, retardées ou incomplètes ne relèvent pas de la responsabilité du Promoteur et le Promoteur n'accepte pas la preuve d'envoi comme preuve de réception de l'inscription à la Promotion.

Tirage au sort des prix, sélection du gagnant et notification

16. Les inscriptions valides seront entrées dans le tirage au sort qui aura lieu le 08.08.2024 ("Tirage au sort").
17. 1 gagnant(e) sera sélectionné(e) au hasard parmi les inscriptions valides (chaque gagnant(e) étant un(e) "Gagnant(e)", ensemble les "Gagnant(e)s") et chaque Gagnant(e) recevra un prix (défini ci-dessous). Un maximum d'un prix par Participant est autorisé.
18. Chaque Gagnant(e) sera vérifié(e) par rapport à ces termes et conditions, y compris la preuve d'achat fournie avec son inscription.
19. Jusqu'à 5 gagnant(e)s suppléant(e)s seront sélectionné(e)s au hasard en plus des Gagnant(e)s, au moment du Tirage au sort ("Gagnant(e)s suppléant(e)s"). Si un(e) Gagnant(e) est dans l'incapacité de réclamer son prix conformément au processus décrit dans ces termes et conditions ou si le prix est perdu ou pour toute autre raison, le Promoteur attribuera le prix au(x) Gagnant(e)s suppléant(e)s tiré(e)s au sort.
20. Chaque Gagnant(e) (et un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) sera notifié(e) dans un délai de 72 heures après l'attribution du prix. Les e-mails ne seront envoyés qu'aux Gagnant(e)s (et à un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant).
21. Un total de deux (2) e-mails sera envoyé aux Gagnant(e)s (et à un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) les informant qu'ils ont gagné un prix et leur demandant de répondre pour confirmer leur adresse afin de réclamer leur prix ("E-mail(s)"). Le premier e-mail sera envoyé dans les 72 heures suivant l'attribution du prix et, si le Promoteur ne reçoit pas de réponse, un autre e-mail sera envoyé dans les deux (2) jours suivant le premier e-mail. Les Gagnant(e)s (et un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) ont trois (3) jours à compter de la date du premier e-mail pour réclamer leur prix. Si après cette période, aucune réponse n'a été reçue par le Promoteur, votre réclamation sera invalide et le Promoteur attribuera le prix au(x) Gagnant(e)s suppléant(e)s suivant(e)s conformément à ces termes et conditions. Le prix ne peut pas être réclamé par un tiers en votre nom.
22. Il incombe au Participant de vérifier les spams/courriers indésirables pour les E-mails et de contacter le Promoteur pour réclamer son prix dans les 3 jours suivant l'envoi du premier e-mail. Le Promoteur n'est pas responsable des Participants qui ne réclament pas leur prix ou qui sont en retard pour réclamer leur prix, y compris mais sans s'y limiter, lorsque cette défaillance ou ce retard est dû au fait qu'ils n'ont pas reçu l'un ou les deux E-mails ; parce qu'ils n'ont pas lu et/ou répondu aux E-mails ; ou parce qu'ils ont manqué/n'ont pas lu les E-mails parce qu'ils étaient dans leur dossier de courrier indésirable.
23. Dans le cas où un prix est réclamé, mais que le Gagnant(e) (ou un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) ne confirme pas son adresse postale lors de la réclamation de son prix, son prix peut être abandonné. Le Promoteur enverra un e-mail au Gagnant(e) (ou à un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) pour demander confirmation et les détails de son adresse postale correcte ("Prompt"), mais si le Gagnant(e) (ou un(e) Gagnant(e) suppléant(e) le cas échéant) ne fournit pas ces détails dans les 3 jours suivant le Prompt de sorte que le prix ne peut être envoyé, le prix sera abandonné et le Promoteur se réserve le droit d'attribuer le prix abandonné au(x) Gagnant(e)s suppléant(e)s suivant(e)s conformément à ces termes et conditions. Il incombe au Participant de vérifier les spams/courriers indésirables pour un Prompt. Le Promoteur n'est pas responsable des Participants qui sont retardés ou ne répondent pas à un Prompt pour quelque raison que ce soit.

Les prix

24. Il y a une (1) expérience Win Your Seat à gagner. Le prix est une expérience DEWALT x McLaren Track Day à Silverstone Race Circuit, au Royaume-Uni, le 06/09/2024 pour deux personnes. Les vols, les transferts et deux nuits d'hébergement à l'Hilton Garden Inn Silverstone seront inclus dans le prix. De plus, le gagnant pourra amener un invité (+1). Le gagnant et l'invité doivent tous deux être âgés de plus de 18 ans. Valeur approximative du prix: 10 000 €.
25. Chaque prix sera livré à l'adresse confirmée par le gagnant (ou un gagnant de réserve si applicable) conformément à ces termes et conditions. Une preuve d'âge peut être requise pour prendre livraison du prix.
26. Veuillez prévoir 28 jours à partir de la date à laquelle le participant envoie un e-mail au promoteur pour confirmer son adresse, pour la livraison du prix.
27. Les prix sont soumis à disponibilité. Aucune alternative ou alternative en espèces pour le prix n'est disponible. Les prix ne sont pas négociables ou transférables.
28. Le promoteur se réserve le droit de substituer le prix par un prix d'une valeur équivalente ou supérieure si le prix original offert devient indisponible pour des raisons indépendantes de la volonté du promoteur.
29. Les prix ne sont pas destinés à la revente. Si un gagnant (ou un gagnant de réserve si applicable) ne souhaite pas conserver son prix, le participant doit contacter le promoteur pour organiser le retour. Aucune compensation ne sera accordée dans de telles circonstances.

Les détaillants participants

30. Cette promotion est exclusivement disponible chez tous les détaillants DEWALT publiés sur notre localisateur de magasins. Les achats effectués auprès de tout autre détaillant ne seront pas valides.
31. Les détaillants participants à cette promotion peuvent ou non afficher des points de vente promotionnels.

Général

32. Les participants peuvent contacter le promoteur par e-mail à dewaltpromotionsbnl@sbdinc.com dans les trois mois suivant la date de clôture pour obtenir des détails sur le gagnant (ou le gagnant de réserve si applicable).
33. En cas de circonstances hors du contrôle raisonnable du promoteur, ou dans les cas de fraude, d'abus ou de soupçon raisonnable de collusion pour subvertir les termes et conditions de la promotion, et/ou d'une erreur (humaine ou informatique) affectant ou pouvant affecter le bon déroulement de la promotion, et seulement lorsque les circonstances rendent cela inévitable, le promoteur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la promotion et/ou ces termes et conditions, à tout moment, mais s'efforcera toujours de minimiser l'impact sur les participants et/ou les gagnants (ou les gagnants de réserve si applicable) afin d'éviter toute déception injuste.
34. Le promoteur se réserve le droit de vérifier toutes les participations, notamment en demandant des détails d'adresse et d'identité (qui doivent être fournis dans les 14 jours suivant la demande) et de refuser d'attribuer un prix ou de retirer le droit au prix et/ou de refuser toute participation ultérieure à la promotion et de disqualifier le participant en cas de motifs raisonnables de croire qu'il y a eu une violation de ces termes et conditions ou de toute instruction faisant partie des exigences d'entrée de cette promotion ou autrement lorsque le participant a obtenu un avantage déloyal en participant à la promotion ou a gagné en utilisant des moyens frauduleux.
35. Dans la mesure permise par la loi, le promoteur, ses agences et sociétés associées ne seront pas responsables de toute perte (y compris, sans limitation, une perte indirecte, spéciale ou consécutive ou une perte de profits), dépense ou dommage subi ou encouru (qu'il résulte ou non de la négligence de toute personne) en relation avec la promotion ou l'acceptation ou l'utilisation du prix, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les décès ou blessures corporelles causés par sa négligence et la fraude). Vos droits statutaires ne sont pas affectés.

36. Si l'une des clauses de ces termes et conditions est déterminée illégale, invalide ou autrement inapplicable, elle sera supprimée de ces termes et conditions et les clauses restantes survivront et resteront en pleine vigueur et effet.
37. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'application des présentes conditions générales est régi par la législation belge (ou luxembourgeoise) et les tribunaux belges (ou luxembourgeois pour les résidents du Luxembourg) sont exclusivement compétents. Les décisions du promoteur concernant toutes les questions liées à la promotion seront définitives et aucune autre correspondance ne sera échangée à ce sujet.
38. Ces termes et conditions prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris les supports publicitaires ou promotionnels. Les instructions d'entrée et de réclamation sont réputées faire partie des termes et conditions et en participant à la promotion, tous les participants seront réputés avoir accepté et être liés par ces termes et conditions. Veuillez conserver une copie pour votre information. Toute correspondance liée à la promotion doit être envoyée par e-mail à dewaltpromotionsbnl@sbdinc.com avec le sujet/titre "Tirage au sort des billets du Grand Prix DEWALT Silverstone". Veuillez ne pas envoyer de participations par e-mail ou par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, car elles ne seront pas prises en compte ; toutes les participations doivent être effectuées via le formulaire d'inscription officiel sur le site <https://www.dewalt.eu/be-fr/mclarencpetition>].

Protection des données

40. Le promoteur collectera et traitera les données personnelles d'un participant si nécessaire pour administrer la promotion. Le promoteur traitera les données personnelles du participant conformément à la politique de confidentialité du promoteur, disponible sur www.stanleyblackanddecker.com/privacy-policy. Les participants peuvent demander l'accès à leurs données personnelles, faire rectifier toute inexactitude ou demander la suppression de leurs données personnelles en envoyant une demande via ce lien : www.stanleyblackanddecker.com/data-privacy-policy-inquiry-form.
41. Le promoteur a l'intention de publier ou de rendre disponible le nom de famille et le comté des gagnants (et des gagnants de réserve si applicable). Les participants seront invités à préciser s'ils souhaitent que leur nom de famille et leur comté soient publiés ou rendus disponibles dans une liste de gagnants, dans l'éventualité où ils seraient gagnants. Les participants peuvent choisir de publier ou non leurs coordonnées. En tout état de cause, le promoteur doit toujours fournir les informations et l'entrée gagnante à l'Autorité de régulation de la publicité sur demande.
42. Tiers : Le promoteur peut utiliser des tiers agissant sous les instructions du promoteur pour administrer cette promotion. Ces parties peuvent avoir accès aux données personnelles des participants pour vérifier les participations et les gagnants, informer les gagnants et livrer les prix.